

**PROCÈS-VERBAL** de la 8<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré tenue par conférence Web le mardi, 11 avril 2023 à 18h30.

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### **1.1. MOT DE BIENVENUE**

Quarante-deux (42) membres assistent à cette assemblée en conférence Web et dix-huit (18) ont fait la réécoute de la conférence, et ce, pendant la période de votation de 4 jours.

Mme Taïna Lavoie, animatrice professionnelle, agit à titre de maître de cérémonie.

Mme Lavoie souhaite la bienvenue à tous et salue Mme Émilie Bergeron, présidente du conseil d'administration, qui agira comme présidente d'assemblée. La présidente présente les gens qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien :

- Mme Marie Blais-Giroux, secrétaire du conseil d'administration et présidente du comité coopération, présentera l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la caisse et sera assisté dans ses fonctions par Mme Isabelle Plante, adjointe à la direction générale;
- M. Martin Leclerc, directeur général;
- M. Mario Simard, vice-président du conseil d'administration et président du comité de mise en candidature. M. Simard présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidature et agira plus tard comme président d'élection puisque Mme Bergeron est elle-même candidate.

Mme Lavoie informe les membres sur le fonctionnement du vote, pendant cette assemblée.

### **1.2. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS**

Comme à chaque année lors de la période des assemblées générales annuelles des caisses, M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins souhaite livrer un message important. Mme Lavoie invite l'assemblée à visionner une capsule vidéo.

## **2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

### **2.1. RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA**

Mme Taïna Lavoie précise les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions, question de rendre le tout facile, même en virtuel.

#### **PRÉCISION SUR LES MEMBRES**

La présidente précise que seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer et appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct durant cette assemblée. Ce membre est celui qui respecte les conditions suivantes :

- Résider, être domicilié ou travailler au Québec;
- Est une personne physique âgée de 18 ans et plus;
- Est une personne morale ou une société;
- Est un membre réadmis membre de plein droit.

### **2.2. NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES**

L'assemblée se poursuit avec la nomination des scrutateurs pour la soirée. La présidente recommande de nommer Mme Anne-Marie Cauchon et M. Yannick

Tremblay, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé pour l'assemblée.

**Résolution 2023-57 AGA**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN GARIÉPY, APPUYÉE  
PAR MME NANCY TREMBLAY ET RÉSOLU À  
L'UNANIMITÉ :**

- De nommer Mme Anne-Marie Cauchon et M. Yannick Tremblay comme scrutateurs lors de cette assemblée.

**2.3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente procède à l'ouverture officielle de l'assemblée. Il est 18h43.  
La secrétaire fait la lecture du projet d'ordre du jour :

- 1. Ouverture de l'assemblée**
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022
- 3. Retour sur l'année 2022**
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3. Rapport financier
  - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4. Période de questions**
- 5. Propositions soumises au vote**
  - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
  - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
    - 5.2.4. Élection par acclamation pour le groupe B
    - 5.2.5. Élection par votation (vote en différé) pour le groupe A
  - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
- 6. Fin de la rencontre et remerciements**
- 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

**Résolution 2023-58 AGA**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. WILLIAM ST-CYR, APPUYÉ  
PAR MME JOSÉE CHAMPAGNE ET RÉSOLU À  
L'UNANIMITÉ :**

- Que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**2.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ANNUELLE DU 11 AVRIL 2022**

**Résolution 2023-59 AGA**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NATHALIE LESSARD,  
APPUYÉE PAR M. MATTHIEU MORIN ET RÉSOLU À  
L'UNANIMITÉ:**

- Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022 soit adopté, tel que présenté.

### **3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022**

#### **3.1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mme Émilie Bergeron, présidente du conseil d'administration, débute par la présentation des membres du conseil d'administration qui, grâce à la diversité de leurs parcours et profils, représentent le mieux possible, dans le cadre de leur fonction, les intérêts des membres de la Caisse.

Le directeur général présente les principales réalisations de la dernière année, notamment :

- La nomination de la première femme à titre de présidente au conseil d'administration depuis l'existence de la Caisse;
- L'augmentation de 5% l'évolution de la loyauté des membres envers la caisse;

Il présente également les enjeux et défis pour l'année 2023, tels que :

- La sécurité : Accompagner des membres à prendre de bonnes habitudes et moyens pour prévenir la fraude, l'arnaque et l'exploitation financière;
- La bienveillance : Avec la situation économique difficile et les incertitudes qui sont à nos portes pour la prochaine année, les conseillers sont présents pour accompagner nos membres à faire face à ces défis. L'écoute, la considération et l'empathie de nos conseillers seront la base pour mettre en place les meilleures stratégies.

La présidente présente les éléments qui démarque Desjardins par ses initiatives soient :

- Autonomie financière : Actifs et créatifs afin de soutenir nos membres vers l'autonomie financière notamment, dans l'organisation de (cinq) 5 conférences régionales offertes par les vingt (20) caisses de la région de Québec;
- Reconnaissance vocale : Solution d'authentification par la voix qui s'est démarquée au Gala des OCTAS 2022 en gagnant le prix dans la catégorie Solution numérique. Une capsule vidéo est présentée pour en expliquer davantage.

#### **3.2. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

La présidente livre le bilan 2022 de la surveillance relative à trois (3) règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

#### **3.3. RAPPORT FINANCIER**

Le directeur général livre aux membres les résultats aux 31 décembre 2022 de notre grand groupe coopératif auxquels notre caisse contribue.

Mme Lavoie invite l'assemblée à visionner une capsule vidéo sur l'évolution des résultats financiers pour en apprendre davantage.

Le directeur général livre maintenant le rapport financier de l'année se terminant le 31 décembre 2022, supporté par des tableaux présentés à l'écran

Il mentionne que nos résultats témoignent de la confiance des membres envers notre coopérative de services financiers. Ils reflètent également la saine gestion des affaires de la Caisse. Ce rendement nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à vos attentes.

Grâce à un volume d'affaires sous gestion de 1,56\$ milliards, en hausse de 4,20% par rapport à 2021, la Caisse est en bonne position dans son marché. Pour continuer à vous garantir la meilleure expérience comme membres, nous misons sur des produits novateurs et sur la qualité de notre prestation de services. Nous nous appuyons sur l'expertise de tous nos employés et sur celle de l'ensemble des spécialistes du Mouvement Desjardins.

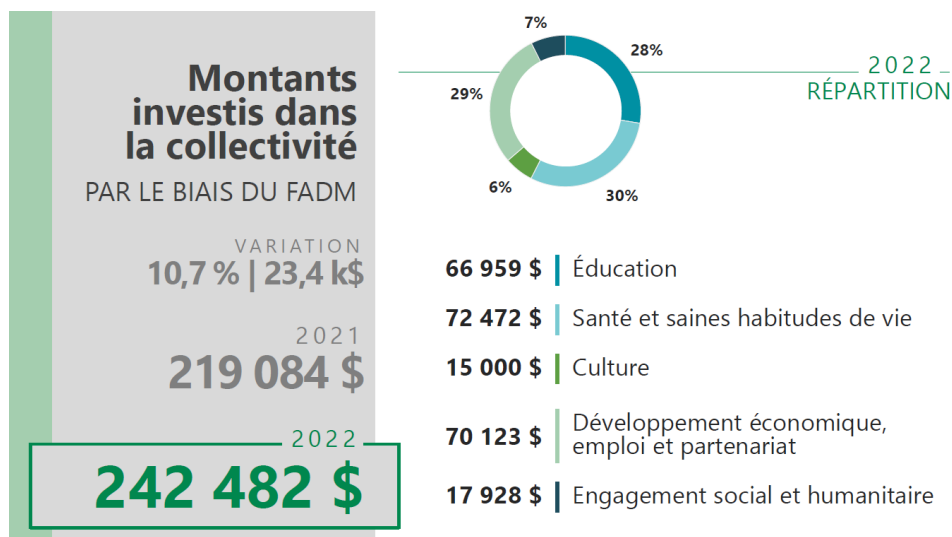
### **3.4. PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU**

Mme Marie Blais-Giroux, présidente du comité coopération, mentionne que grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), aux dons et commandites de la caisse, nous appuyons un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté. En 2022, la Caisse est fière d'avoir remis un montant de 353 093\$ pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activités.

Ce sont 110 611\$ qui ont été investis en dons et commandites pour l'année 2022.



Mme Blais-Giroux mentionne également que ce sont 242 482\$ qui ont été investis en 2022 grâce au Fonds d'aide au développement du milieu pour appuyer des projets structurants pour la communauté.



Elle énonce quelques exemples concrets de projets selon nos priorités d'investissement :

- Éducation et persévérance scolaire : Programme Ma Bourse Mon Avenir
- Transport et mobilité : PLUmobile
- Santé et saines habitudes de vie : Vélo Parc/Pump Track au Mont Ste-Anne

Mme Blais-Giroux présente le solde du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse au 31 décembre 2022.

Fonds d'aide au développement du milieu	
Fonds disponibles au 31 décembre 2021 (réserve)	<b>599 k\$</b>
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de la dernière AGA	<b>151 k\$</b>
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	256 k\$
Récupération d'impôt	(66) k\$
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>560 k\$</b>

Mme Lavoie invite l'assemblée à visionner une courte capsule vidéo qui présente plusieurs engagements de la caisse dans son milieu en 2022.

L'assemblée se poursuit avec la présentation de quelques initiatives de la caisse en éducation financière présentées par Mme Blais-Giroux, notamment :

- Le **programme Caisse scolaire** qui permet aux jeunes de s'initier à l'épargne en faisant des dépôts dans un compte et en mettant à leur disposition des vidéos, jeux et outils en ligne éducatifs afin qu'ils puissent développer leur sens de l'épargne, de l'autonomie et des responsabilités. Nous sommes fiers de vous informer que cette année, les 7 écoles de notre territoire participent au programme;
- Le **programme Mes finances, mes choix**, qui atteint le chiffre significatif de 500 000 participants partout au Québec et en Ontario, célèbre son 10<sup>e</sup> anniversaire. C'est du soutien direct avec ces jeunes de 16 à 25 ans en

matière d'acquisition de compétences en éducation financière afin de développer leur autonomie financière;

- **Conférences régionales et ateliers éducatifs** qui représentent de bonnes occasions de démontrer notre engagement à offrir des moyens propres au développement des compétences et personnes afin d'améliorer leur sens critique et la confiance en eux requise pour prendre des décisions éclairées et adopter les comportements qui en découlent. Ce sont cinq (5) conférences qui ont été offertes 2022 :
  - Perspectives économiques et aspects juridiques des placements
  - Événement Jeunesse – Le Manoir de Mathieu Dufour
  - Investissement socialement responsable
  - Les 12 travaux du liquidateur
  - Mon projet : ma propriété

#### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Lavoie invite l'assemblée à nous faire parvenir à l'aide de la boîte de dialogue toutes questions ou commentaires spécifiques sur certains sujets.

La question ci-après est émise par un membre, laquelle reçoit l'explication séance tenante :

- **Est-ce que les assemblées sont destinées à être désormais en virtuel ou si elles reviendront en présentiel éventuellement ? // Le conseil d'administration analyse à chaque année, en fonction de la situation, des enjeux et efficacité, le choix de diffusion de l'assemblée.**

Le commentaire ci-après est émis et partagé à l'assemblée :

- **Je tiens simplement à féliciter le leadership du conseil d'administration et de son directeur général au cours de la dernière année avec l'ensemble des membres et particulièrement avec un secteur qui me tient à cœur, les entreprises de la région. Merci.**

#### 5. PROPOSITIONS SOUMISE AU VOTE

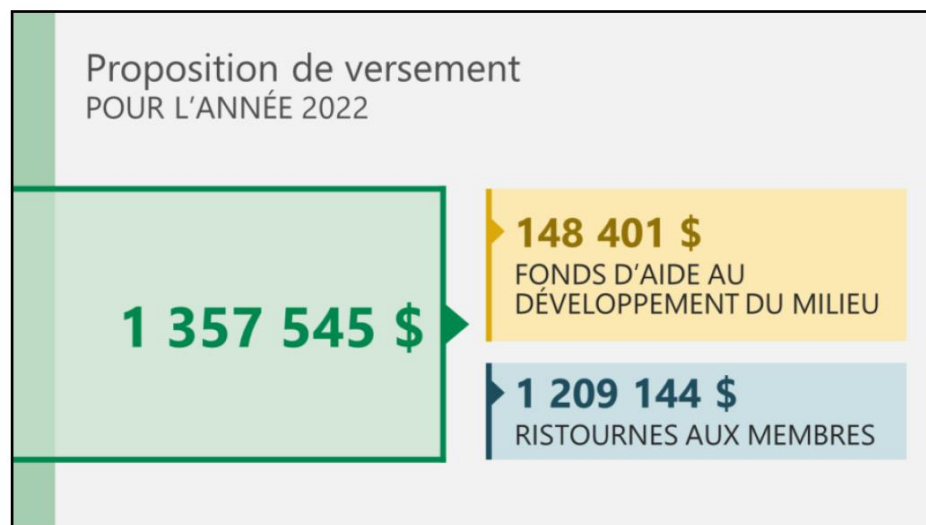
##### 5.1. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES) (VOTE EN DIFFÉRÉ)

Mme Lavoie invite l'assemblée à visionner une capsule vidéo afin de présenter cet élément distinctif de notre coopération.

Le directeur général transmet la recommandation du conseil d'administration de la Caisse relativement à la répartition des excédents annuels :

<b>PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS</b>	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup>	<b>2 256 k\$</b>
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	32 199 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	190 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	6 k\$
	<b>Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>34 651 k\$</b>
	Affectation au FADM	(148) k\$
	Affectation à la RRE	(5 599) k\$
	Affectation à la réserve générale	(28 903) k\$
	<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0</b>
	<sup>1</sup> Inclut 1 220 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes <sup>2</sup> Net d'impôt   FADM   Fonds d'aide au développement du milieu   RRE   Réserve pour ristournes éventuelles	

Il présente également le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes :



Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			184 k\$
Épargne et placements		0,58	148 k\$
Fonds			58 k\$
Prêts et marges de crédit			300 k\$
RISTOURNE ASSURANCES <sup>2</sup>	23 \$/1 000 \$ de prime		168 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT <sup>2</sup>	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		84 k\$
RISTOURNE PRODUITS <sup>2</sup>	Montant de 50 \$ <sup>3</sup>		240 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE <sup>2</sup>	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		27 k\$
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>			<b>1 209 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.    <sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.    <sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

**Résolution 2023-60 AGA**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY BEAUREGARD, APPUYÉ PAR MME THÉRÈSE GIGUÈRE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

- Que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 soit soumis au vote après l'assemblée, et ce, tel que présenté.
- Que la proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes sera soumis au vote après l'assemblée, et ce, telle que présentée.

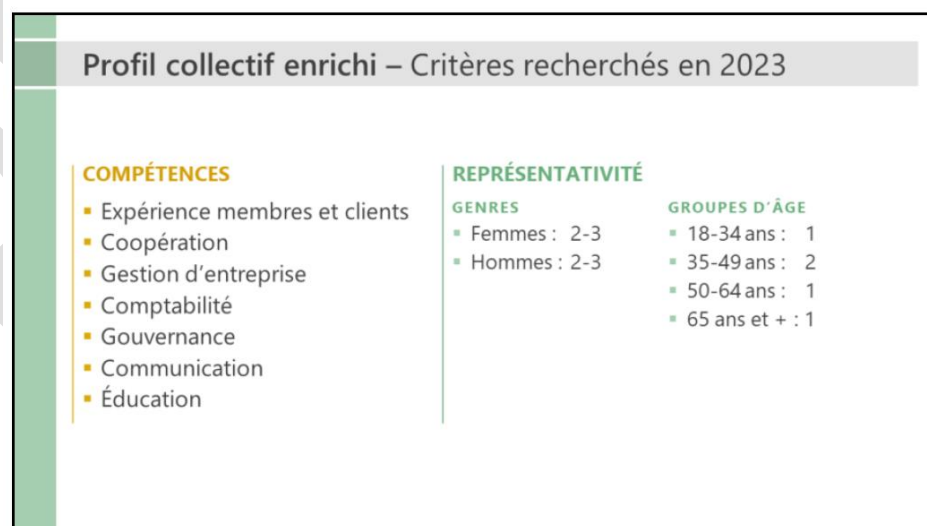
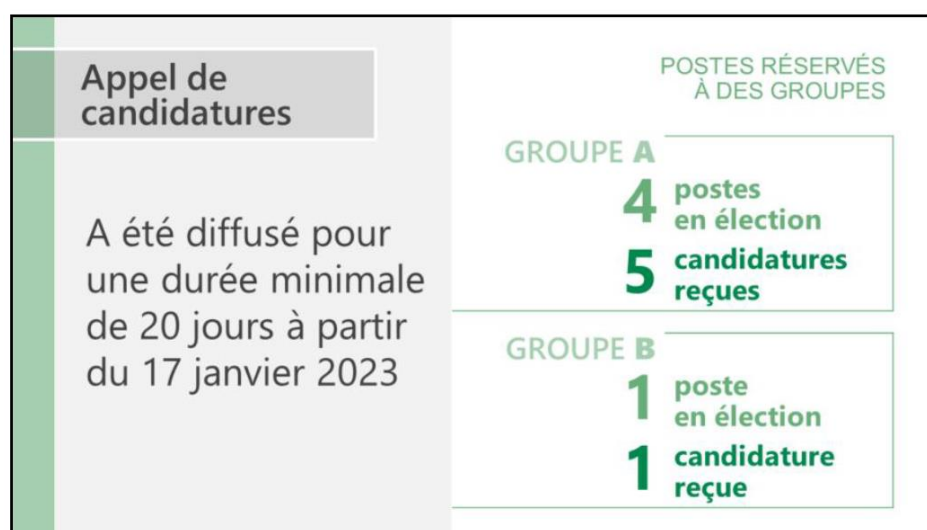
## 5.2. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 5.2.1. NOMINATION DES OFFICIERS POUR LE PÉRIODE D'ÉLECTION

La présidente étant elle-même une personne candidate, le vice-président, M. Mario Simard agira à titre de président d'élection et M. Martin Leclerc, directeur général, agira à titre de secrétaire d'élection.

### 5.2.2. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Mme Lavoie invite M. Mario Simard, président du comité de mise en candidature, à venir présenter le rapport du comité. Il précise que le conseil d'administration met à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.





Le président présente les candidatures reçues à la Caisse dans les délais prévus soit avant 17 heures le 6 février 2023 :



**Candidatures reçues**  
POSTES RÉSERVÉS À DES GROUPES

Rendez-vous sur le site Internet de la Caisse pour consulter le document de présentation des personnes candidates

**GROUPE A**

 <b>Jessica BARCLAY</b>	 <b>Émilie BERGERON</b>
 <b>Marie BLAIS-GIROUX</b>	 <b>Marie-Félix FORTIN</b>
 <b>François Mc Nicoll</b>	

**Candidatures reçues**  
POSTES RÉSERVÉS À DES GROUPES

Rendez-vous sur le site Internet de la Caisse pour consulter le document de présentation des personnes candidates

**GROUPE B**

 <b>Gilles GAGNÉ</b>
--

Il remercie tous ces membres qui ont soumis leur candidature et aux membres qui les proposent. Il informe qu'un document de présentation de toutes ces personnes est disponible sur le site Internet de la Caisse.

### **5.2.3. PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES**

Mme Lavoie précise qu'avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, nous avons demandé à chacune d'elles de préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes. Les présentations seront chronométrées et, par souci d'équité envers les personnes candidates, nous devons couper la parole aux personnes qui dépasseront le temps alloué.

Cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse. De plus, un document de présentation de toutes ces personnes est disponible au même endroit afin de vous permettre de faire un choix éclairé.

M. Simard invite à tour de rôle les cinq (5) personnes à présenter brièvement leur candidature.

#### **5.2.4. ÉLECTION PAR ACCLAMATION POUR LE GROUPE B**

M. Simard mentionne que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler. Sur ce, il déclare M. Gilles Gagné élu en tant que membre du conseil d'administration.

#### **5.2.5. ÉLECTION PAR VOTATION (VOTE EN DIFFÉRÉ) POUR LE GROUPE A**

M. Simard mentionne que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre (4) prochains jours pour le groupe A.

### **5.3. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS**

Mme Lavoie informe de la précision sur l'exercice de vote dont les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- L'élection des administrateurs.

Elle rappelle que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter;
- Pendant la période de votation, la réécoute de l'assemblée générale annuelle sera possible sur le site Internet de la Caisse;
- Tous les documents pertinents seront aussi accessibles sur le site Internet de la Caisse.

Elle informe des deux (2) moyens simples de voter, soit par AccèsD en ligne ou AccèsD mobile. Nouveauté cette année ! Les membres ont la possibilité d'utiliser la borne de votation disponible dans les centres de services de la Caisse.

La présidente informe que, dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le vendredi 15 avril.

Mme Lavoie précise que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Une période de 24h à 48h après la période de votation, les résultats seront publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif auquel cas, le processus devra être repris une seconde fois.

## **6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Avant de suspendre l'assemblée, la présidente remercie tous les membres de la Caisse pour leur participation à cette assemblée générale annuelle. Elle invite toutes les personnes ayant le droit d'exercer leur vote dans les quatre (4) prochains jours.

Elle remercie tous les membres présents à cette assemblée, pour leur implication ainsi que pour leur confiance envers toutes l'équipe de la Caisse. Elle félicite le membre du conseil d'administration nouvellement élu et souhaite bonne chance à ceux et celles qui sont en élection à compter de maintenant.

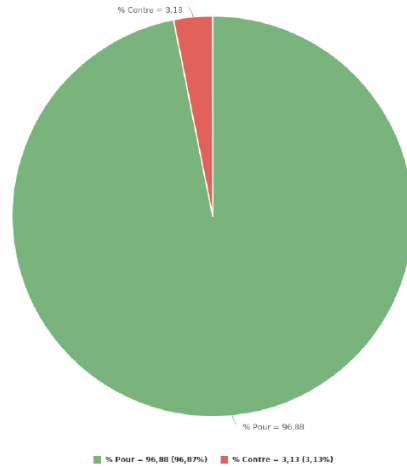
Elle remercie celles et ceux qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée.

Elle profite de l'occasion pour remercier particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours travailler dans l'intérêt de nos membres et clients.

## **7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La période de votation de quatre (4) jours étant terminée, voici les résultats de vote en différé effectués auprès des membres pour :

### **La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes**



### **Les administratrices réélues pour le groupe A :**

- Jessica Barclay
- Émilie Bergeron
- Marie Blais-Giroux

### **L'administratrice élue pour le groupe A :**

- Marie-Félix Fortin

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale extraordinaire est officiellement levée le 18 avril 2023 à 14h

### **SIGNATURES:**

---

Mme Émilie Bergeron, présidente

---

Mme Marie Blais-Giroux, secrétaire